



COMMUNIQUÉ

DE LA FNME-CGT

NÉGOCIATION SALARIALE 2019 À ENEDIS : NON AU CHANTAGE !

La perte de pouvoir d'achat ne sera pas compensée pour tous.

Après plusieurs épisodes à rebondissement et malgré la forclusion de la négociation salariale décidée par la direction au 18 janvier 2019, les directions tentent par tous les moyens de sauver la face de l'échec de la négociation en proposant sa réouverture - sans négociation - avec une enveloppe supplémentaire de 200 NR pour solde de tout compte et clore le dossier.

C'est à prendre ou à laisser selon la direction qui, en cas de non signature des organisations syndicales, déciderait unilatéralement de remettre en cause les 600 NR obtenu par la négociation en fin d'année 2018 lié aux formations promotionnelle ainsi que les 200 NR supplémentaires proposés.



Cette conception du dialogue social par le chantage est à l'antipode du principe de loyauté de la négociation, de la déontologie et de respect des organisations syndicales !

Le travail mené en intersyndical sur une revendication juste à 2 % de la masse salariale quant aux mesures salariales individuelles (correspondant à 30 000 NR au lieu des 26 700 proposés) mais aussi équilibré au regard de la santé financière d'ENEDIS (proche du milliard d'euros prévu en 2019) dont les « charges de personnel » sont financé via le TURPE 5, n'a pas été pris en compte par les directions et nous le déplorons.

Tout au long de cette négociation, la FNME-CGT a réaffirmé la revendication première de compenser a minima les 2 % d'indice de perte de pouvoir d'achat par l'obtention de 4 NR pour tous.

- La FNME-CGT n'a pas changé, ni oublié la revendication des salariés celle de vivre dignement de son travail.
- La FNME-CGT n'a pas changé, ni oublié le niveau des dividendes versés à EDF.
- La FNME-CGT ne peut accepter qu'une négociation aboutisse à du chantage.

C'est pour toutes ces raisons que la FNME-CGT n'apposera pas sa signature pour accompagner un accord où la répartition des richesses créées n'est pas à la hauteur pour ceux qui font l'entreprise au quotidien.

Depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital et de la financiarisation par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services publics contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays.

La CGT appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019 et débattre des suites à construire dans la durée.

Pour consulter l'appel
à l'action du 5 février :

